



Conseil économique et social

Distr. générale
15 décembre 2004
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement

Trente-huitième session

4-8 avril 2005

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

Exécution du programme et bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2004 : Division de la population du Département des affaires économiques et sociales

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport fait le point des progrès réalisés par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU dans l'exécution de son programme de travail en matière de population en 2004. Il rend compte des activités de la Division touchant l'analyse de la fécondité, de la mortalité et des migrations internationales; les estimations et projections démographiques mondiales; les politiques démographiques et le vieillissement de la population; la population et le développement; le suivi, la coordination et la diffusion de l'information démographique; et la coopération technique dans le domaine de la population. Il donne un aperçu des principaux produits exécutés : publications techniques, planches murales, réunions d'experts, formation et diffusion de l'information, notamment sur Internet.

Le sous-programme relatif à la population a pour objectif de faire mieux comprendre la nature des phénomènes démographiques, en particulier les rapports entre population et développement. Sur le plan intergouvernemental, il relève de la Commission de la population et du développement.

La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.

* E/CN.9/2005/1.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1–5	3
I. Fécondité et planification familiale	6–10	3
II. Mortalité et santé	11–13	5
III. Migrations internationales	14–19	5
IV. Projections démographiques mondiales	20–25	7
V. Politiques en matière de population	26–28	8
VI. Vieillesse de la population	29–33	9
VII. Population et développement	34–36	10
VIII. Suivi, coordination et diffusion de l'information sur la population	37–39	11
A. Suivi des tendances démographiques et des politiques en matière de population	37	11
B. Sites Web sur la population	38–39	11
IX. Coopération technique	40	12
Annexe		
Publications, actes de réunions de groupes d'experts et autres documents établis par la Division de la population en 2003		13

Introduction

1. Au sein du Secrétariat de l'ONU, c'est à la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales que revient la responsabilité de l'exécution du sous-programme en matière de population. Le programme de travail pour l'exercice biennal 2004-2005 a été élaboré sur la base du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, compte tenu des recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale, à laquelle ont été adoptées les principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (résolution S-21/2 de l'Assemblée générale, annexe) et d'autres conférences internationales pertinentes.

2. Comme il est indiqué dans le plan à moyen terme pour la période 2002-2005 (A/57/6/Rev.1), le sous-programme a pour objectif de faire mieux comprendre la nature des phénomènes démographiques, en particulier les rapports entre population et développement. Sur le plan intergouvernemental, il relève de la Commission de la population et du développement.

3. Plus précisément, les réalisations escomptées, telles que présentées dans le budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 [A/58/6 (sect. 9)] sont les suivantes :

a) Compréhension et prise de conscience accrues par les États Membres et la société civile, y compris les organisations non gouvernementales, des questions qui se posent dans le domaine de la population et du développement, par exemple les migrations internationales, le vieillissement de la population et la pandémie de VIH/sida;

b) Accès amélioré et en temps voulu des gouvernements et de la société civile, y compris les organisations non gouvernementales, aux estimations et aux projections des Nations Unies relatives à la population, ainsi qu'à d'autres travaux de recherche menés dans le domaine de la population et du développement, sur supports imprimés et sur Internet.

4. La Division a continué, en étroite collaboration avec divers fonds, programmes, organisations et entités des Nations Unies, à exécuter son programme de travail et à participer au suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les missions permanentes auprès de l'ONU, les services gouvernementaux, les bureaux des Nations Unies, les chercheurs et le grand public lui demandent fréquemment données, renseignements et analyses concernant des questions de population et de développement.

5. Le présent rapport porte sur les activités de recherche, de coopération technique et d'information menées par la Division en 2004. Il décrit les activités et produits de la Division : publications techniques, planches murales, réunions d'experts, formation et diffusion de l'information, notamment sur Internet.

I. Fécondité et planification familiale

6. La Division a publié une planche murale intitulée *World Fertility Patterns 2004*¹ qui présente des données récentes sur la fécondité. Pour tous les pays qui

comptaient plus de 100 000 habitants en 2000, et pour les grandes zones et régions du monde, la planche indique la fécondité par âge, la fécondité totale et l'âge moyen des parturientes, aux alentours de 1970 et de 2000. Selon ces données, le nombre de pays dans lesquels le taux de fécondité totale est inférieur au seuil de remplacement des générations a plus que quadruplé entre 1970 et 2000. Parallèlement, la proportion de pays dans lesquels la fécondité totale est de cinq enfants ou plus par femme a diminué plus que de moitié au cours de la même période de 30 ans. Le taux de fécondité est passé en dessous du seuil de remplacement dans tous les pays développés mais demeure de plus de 5 enfants par femme dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne et dans certains pays d'Amérique centrale et d'Asie. Comme le montre la planche murale, la baisse de la fécondité s'est accompagnée de changements importants dans l'âge où les femmes ont leurs enfants. Dans la plupart des pays en développement, l'âge moyen des parturientes a baissé avec la diminution de la fécondité des femmes plus âgées, tandis que dans les pays développés, il augmente du fait de l'âge plus avancé auquel les femmes ont leur premier enfant.

7. En 2004, la Division de la population a publié la version définitive du rapport intitulé « World Fertility Report 2003 », qui présente pour 194 pays et régions du monde des données concernant la fécondité, la nuptialité, l'utilisation de contraceptifs et les politiques nationales en matière de fécondité et de planification familiale. Quarante-trois indicateurs sont donnés pour chaque pays à deux dates différentes, celle des données disponibles les plus récentes et le début des années 70. Le rapport contient aussi une analyse des principales constatations, qui sont présentées dans toutes les langues officielles de l'ONU. En complément, la Division a produit un CD-ROM intitulé « World Fertility and Marriage Indicators » qui contient les principaux indicateurs relatifs à la nuptialité et à la fécondité figurant dans le rapport.

8. La Division a également produit un CD-ROM intitulé « World Contraceptive Use 2003 » qui présente deux séries de données. La première série concerne les estimations les plus récentes relatives à l'utilisation de contraceptifs, mesurée par le pourcentage de femmes qui utilisent des contraceptifs parmi celles qui sont en âge de procréer et sont mariées ou vivent en concubinage. La prévalence d'utilisation des contraceptifs est également indiquée par méthode de contraception. La deuxième série de données concerne l'évolution de l'utilisation des contraceptifs dans les pays pour lesquels des données sont disponibles pour deux périodes entre 1990 et 2002. Ces données indiquent : a) la prévalence de la contraception, quelle que soit la méthode; et b) la prévalence d'utilisation des méthodes de contraception modernes.

9. En 2004, la Division de la population a fait une étude spéciale sur la prévalence de l'infécondité parmi les femmes approchant la fin de leur vie féconde. Selon cette étude, la prévalence médiane de l'infécondité dans les pays en développement est de 4,5 % pour les femmes âgées de 45 à 49 ans. Pour les 37 pays d'Afrique considérés, le taux médian d'infécondité dans ce groupe est de 3,4 %. Pour les 33 pays d'Asie et d'Océanie considérés, il est de 4,6 % et pour les 24 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, il est de 7,1 %. Il est deux fois plus élevé pour les pays développés que pour les pays en développement. Dans la moitié des 24 pays développés pour lesquels des données sont disponibles, la proportion de femmes âgées de 45 à 49 ans qui n'ont pas eu d'enfant est supérieure à 9 %; en Allemagne, aux États-Unis, en Finlande, aux Pays-Bas, elle est proche de 20 %. De

surcroît, les tendances observées jusqu'ici dans les pays développés suggèrent que le niveau d'infécondité augmentera probablement encore à moyen terme dans ces pays.

10. La présentation des constatations relatives à la fécondité et à la planification familiale sous différentes formes (dans des publications, sur des planches murales, sur CD-ROM et sur Internet) a donné aux gouvernements et à la société civile la possibilité de consulter l'information plus aisément et plus rapidement.

II. Mortalité et santé

11. La Division de la population a créé une base de données qui lui permet de réunir et d'organiser des données et des indicateurs sur la mortalité pour différentes périodes et pour le plus grand nombre de pays possible. L'information qui figure dans cette base de données sert à établir des modèles et à analyser la mortalité, notamment à en étudier les tendances et à faire des extrapolations pour l'avenir. Jusqu'ici, la base comprend les tables de mortalité produites par les offices nationaux de statistique et communiquées à la Division de statistique de l'ONU, les tables de mortalité établies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des tables de mortalité modélisées, ainsi que les tables de mortalité établies dans le cadre du projet Human Mortality Database exécuté sous la direction de l'Université de Californie à Berkeley.

12. À partir de sa base de données, la Division de la population a produit un CD-ROM qui contient des indicateurs clefs de la mortalité pour deux périodes : le début des années 70 et la période la plus récente pour laquelle des données sont disponibles pour chaque pays. Les indicateurs présentés sont les suivants : espérance de vie à la naissance par sexe, espérance de vie à 15 ans, espérance de vie à 60 ans, probabilité de survie de 15 à 60 ans et probabilité de survie de 60 à 80 ans.

13. Le rapport de l'atelier sur le VIH/sida et la mortalité adulte dans les pays en développement organisé à New York du 8 au 13 septembre 2003 est prêt à être publié. Cet atelier était à la fois une réunion technique et un stage de formation pour des spécialistes africains du VIH/sida représentant leur gouvernement. Le rapport, qui contient les actes de l'atelier et le texte de toutes les interventions des experts, aidera les gouvernements à prendre conscience du problème et à mieux le comprendre.

III. Migrations internationales

14. La Division de la population a organisé la troisième Réunion de coordination sur les migrations internationales, à laquelle ont participé quelque 40 représentants du Secrétariat de l'ONU, des commissions régionales et de fonds, programmes et organisations du système des Nations Unies, ainsi que d'organisations intergouvernementales et d'autres organisations internationales et régionales qui s'intéressent à la question. La Réunion a porté sur des questions de fond qui pourraient être examinées dans le cadre du dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement que l'Assemblée générale doit tenir à sa soixante et unième session, en 2006. Les participants ont également échangé des informations sur les activités les plus récentes de leurs organisations dans le domaine des migrations internationales et du développement. Tous les documents se

rapportant à la Réunion peuvent être consultés sur le site Web de la Division de la population. La Division publiera un rapport sur la Réunion et un document de travail contenant toutes les contributions des organisations participantes. Les réunions et le rapport permettent aux gouvernements d'accéder plus aisément à l'information sur les migrations et font mieux comprendre les questions relatives aux migrations qui se trouvent au centre des débats internationaux.

15. En application de la résolution 58/208 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 2003, la Division de la population a élaboré le rapport du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement (A/59/325) pour la cinquante-neuvième session de l'Assemblée et l'a présenté à la Deuxième Commission au titre du point 87 b) de l'ordre du jour (Migrations internationales et développement). Ce rapport fait le point des activités menées par les organisations des Nations Unies sur le thème « migrations internationales et développement » et de la coopération entre ces organismes et les organisations intergouvernementales compétentes. Il rend compte des principales initiatives prises par les États Membres pour créer un cadre multilatéral propice à une meilleure gestion des migrations internationales. Ces efforts ont davantage progressé à l'échelon régional, mais plusieurs initiatives ont été prises récemment pour mettre en place un cadre mondial propre à faciliter la coopération, notamment l'Initiative de Berne, qui a abouti à la création de la Commission mondiale sur les migrations internationales, et l'initiative de l'Organisation internationale du Travail (OIT) en faveur de l'élaboration d'un cadre multilatéral non contraignant qui permette d'aborder la question des migrations de travailleurs sous l'angle des droits.

16. Le rapport propose aussi diverses options pour l'examen par l'ONU de la question des migrations internationales et du développement : continuer à encourager la ratification et l'application des instruments juridiques existants relatifs aux migrations internationales; renforcer les travaux de fond et les activités techniques dans le domaine des migrations internationales; aider les gouvernements à mieux comprendre les tendances et les stratégies de gestion en matière de migrations internationales; et offrir un lieu d'échange d'informations et de coordination des activités sur les migrations internationales. Le dialogue de haut niveau mentionné plus haut, qui est prévu pour 2006, sera l'occasion d'examiner à nouveau des stratégies et mécanismes susceptibles d'aider à gérer les nombreux aspects de la question.

17. La Division de la population a créé une base de données intitulée *Trends in Total Migrant Stock: The 2003 Revision* (POP/DB/MIG/Rev. 2003) dans laquelle figurent des estimations révisées et enrichies du nombre de migrants internationaux des deux sexes dans chaque pays ou région du monde au 1^{er} juillet des années 60, 70, 80, 90 et 2000. Selon ces estimations, établies essentiellement à partir du nombre de personnes nées à l'étranger déterminé à l'issue de recensements démographiques, le nombre de migrants internationaux dans le monde est passé d'environ 76 millions en 1960 à près de 175 millions en 2000. La base de données comprend aussi des renseignements sur la population de chaque pays ou région pour chaque année de référence, le taux de croissance du nombre de migrants internationaux dans chaque pays au cours de chaque décennie, le pourcentage de migrants internationaux dans la population, le pourcentage de femmes parmi les migrants internationaux et la répartition des migrants internationaux entre les grandes zones ou régions.

18. La Division de la population a contribué à l'établissement de la deuxième partie du rapport du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU intitulé « La situation économique et sociale dans le monde, 2004 ». Les migrations internationales ont été choisies comme thème spécial du rapport, dont la Division a rédigé trois chapitres. Le chapitre II porte sur le volume et les tendances des migrations internationales, le chapitre III contient une analyse des politiques et des vues des gouvernements concernant les migrations internationales et le chapitre VIII recense les mécanismes de coopération internationale dans le domaine des migrations internationales.

19. Ces activités sur les migrations internationales, dans leur ensemble, contribueront de façon non négligeable à une meilleure compréhension de la question et à la préparation du dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale.

IV. Projections démographiques mondiales

20. La Division de la population a publié le troisième et dernier volume de la révision de 2002 de ses estimations et projections biennales de la population mondiale (*World Population Prospects*)². Ce volume, intitulé « Analytical Report », analyse les estimations et projections démographiques concernant 228 pays, ainsi que les grandes régions et zones du monde, et présente succinctement les tendances démographiques dominantes des années 1950 à 2050. Il montre que la population mondiale va continuer à augmenter, passant de 6,1 milliards de personnes en 2000 à 8,9 milliards en 2050. Il montre aussi la diversité croissante des dynamiques démographiques d'un pays et d'une région à l'autre, la population des régions plus développées augmentant au rythme de 0,25 % par an tandis que celle des régions moins développées croît pratiquement six fois plus vite, à un rythme de 1,5 % par an, et les 49 pays les moins avancés connaissant une croissance démographique encore plus rapide (2,4 % par an). Par conséquent, la population des régions plus développées commencera à baisser en 2010, tandis que celle des régions moins développées augmentera de 2,9 milliards de personnes entre 2000 et 2050.

21. La Division de la population a publié la révision de 2003 des perspectives mondiales en matière d'urbanisation (*World Urbanisation Prospects: The 2003 Revision*)³ sur papier et sur CD-ROM. En outre, les résultats ont été affichés sur son site Web (<www.unpopulation.org>), dans une base de données qui permet de retrouver et de télécharger facilement des tableaux. Selon la révision de 2003, 48 % de la population mondiale vivait en zone urbaine en 2003. En 2007, cette proportion devrait dépasser 50 %, et le monde comptera alors pour la première fois plus de citadins que de personnes vivant en région rurale. En 2030, la proportion de la population mondiale vivant en zone urbaine devrait atteindre 61 %. La plus grande agglomération urbaine, Tokyo, avait 35 millions d'habitants en 2003. Les plus grandes agglomérations après Tokyo sont Mexico (18,7 millions d'habitants), New York-Newark (18,3 millions), São Paulo (17,9 millions) et Mumbai (Bombay) (17,4 millions).

22. La Division de la population a publié le rapport final sur ses nouvelles projections à long terme, qui portent sur une période beaucoup plus longue que la révision de 2002 de ses estimations et projections de la population mondiale, puisqu'elles vont jusqu'à 2300. Ce rapport, intitulé *World Population to 2300* contient une brève analyse des principales constatations issues des projections et

une série d'articles; il peut aussi être consulté en ligne sur le site Web de la Division.

23. Selon le scénario intermédiaire, la population mondiale passerait de 6,4 milliards de personnes en 2003 à quelque 9 milliards en 2300. La part de l'Afrique dans la population mondiale doublerait, passant de 13 à 24 %. La part de l'Europe serait réduite de moitié, de 12 à 7 %. L'Inde, la Chine et les États-Unis resteraient les pays les plus peuplés du monde. La population mondiale continuerait de vieillir rapidement : l'âge médian passerait de 26 à près de 50 ans. La proportion de personnes âgées d'au moins 60 ans passerait de 10 à 38 % de la population mondiale. La proportion de personnes âgées d'au moins 80 ans passerait d'à peine 1 % à 17 %.

24. La Division de la population a récemment achevé la révision de 2004 de ses estimations et projections biennales de la population mondiale jusqu'en 2050. Les résultats de la révision de 2004 paraîtront dans une publication en trois volumes (le volume I comprendra les tableaux détaillés, le volume II des renseignements sur la répartition par sexe et par âge des populations et le volume III un rapport analytique), sous forme de planche murale et sur CD-ROM. L'ensemble des résultats figure déjà sur le site Web de la Division, dans une base de données facile à consulter.

25. Les estimations et projections de la population offrent l'information de base nécessaire pour faire mieux connaître et mieux comprendre toute la gamme de questions relevant du thème « population et développement ».

V. Politiques en matière de population

26. La publication intitulée *World Population Policies 2003*⁴ est parue en 2004. L'étude qu'elle contient a révélé que sur le plan démographique, la plus grande inquiétude des gouvernements est le VIH/sida. Le bas niveau de la fécondité et le vieillissement des populations sont également des préoccupations pour les pays développés, et la rapidité de la croissance démographique, ainsi que la mortalité des nouveau-nés, des enfants et des mères, pour les pays en développement. *World Population Policies 2003* est paru sous forme imprimée, sur CD-ROM et sur le Web en version téléchargeable.

27. La Division a commencé à évaluer et à analyser la *neuvième enquête de l'ONU sur la population et le développement* menée auprès des gouvernements. Des réponses ont jusqu'ici été reçues de quelque 80 pays (dont 53 en développement), représentant 80 % de la population mondiale. Les résultats de cette enquête quinquennale seront présentés dans la publication *World Population Policies 2005* et aideront les États Membres à comprendre les questions de population.

28. Comme on l'a vu plus haut, un chapitre sur les politiques relatives aux migrations internationales a été rédigé pour inclusion dans *La situation économique et mondiale dans le monde, 2004*. Il apparaît qu'au cours des dernières décennies, le nombre de gouvernements qui ont adopté des mesures de gestion des migrations a considérablement augmenté. Ainsi, en 2003, un tiers des pays avaient mis en place des politiques visant à réduire l'immigration, alors qu'en 1976 la proportion n'était que de 7 %. Les politiques nationales ont évolué de diverses façons depuis le milieu des années 70. Bien que les pays imposent progressivement des règles de plus en

plus strictes en matière d'immigration, certains d'entre eux essayent simultanément de remédier au manque de main-d'œuvre en encourageant l'immigration de travailleurs hautement qualifiés. Pour la majorité des pays développés, le regroupement des familles demeure le principe qui régit principalement l'acceptation des migrants. Pour faciliter l'immigration, de plus en plus de pays d'accueil adoptent des politiques axées sur l'intégration des étrangers. En 2003, 61 pays ont indiqué qu'ils avaient mis en place des programmes d'intégration des étrangers, contre 52 en 1996. Les politiques d'intégration des étrangers sont plus répandues dans les pays d'accueil des régions développées que dans ceux des régions en développement. Les programmes d'intégration des immigrés comportent des cours de langue et des activités de formation professionnelle, des activités de lutte contre la discrimination, et des mesures devant faciliter l'acquisition de la nationalité et la reconnaissance de la double nationalité. Les migrations internationales sont, de plus en plus, considérées comme importantes pour le développement socioéconomique des pays d'origine dans la mesure où, entre autres, l'envoi de fonds par les travailleurs immigrés représente une source non négligeable de devises.

VI. Vieillesse de la population

29. Une étude sur les conditions de vie des personnes âgées dans les différentes parties du monde (*Living Arrangements of Older Persons around the World*) paraîtra en 2005. Le résumé sera publié dans les six langues officielles de l'ONU pour que les constatations faites soient rapidement accessibles à un plus grand nombre de personnes. À partir de données de recensement et d'enquête, l'étude compare les conditions de vie des personnes de plus de 60 ans et leur évolution dans plus de 130 pays. La résidence avec des membres de la famille ou d'autres personnes, la vie en solitaire et le placement en institution sont notamment couverts. Les aspects sociaux et économiques des conditions de vie des personnes âgées sont examinés et, grâce à des données récentes provenant d'une enquête spéciale sur les personnes âgées réalisée dans des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, il a été possible de tenir compte de facteurs tels que le nombre d'enfants vivants et les flux d'assistance informelle.

30. Selon les résultats de l'étude, dans les pays développés, la majorité des personnes âgées vivent seules ou avec leur conjoint, tandis que dans la plupart des pays en développement, la vaste majorité de ces personnes vivent avec leurs enfants ou d'autres parents. Toutefois, dans le monde entier, de plus en plus de personnes âgées vivent seules. La proportion de celles qui vivent seulement avec leur conjoint augmente aussi et la proportion de celles qui vivent avec leurs enfants est en diminution. Ces tendances s'observent dans un grand nombre de pays de toutes les régions du monde. Étant plus nombreuses parmi les personnes âgées non mariées et parmi les très âgés, les femmes sont fortement majoritaires parmi les personnes âgées qui vivent seules ou sont placées en institution, par exemple en maison de retraite. À l'échelle mondiale, environ 90 millions de personnes de plus de 60 ans, soit 1 sur 7, vivent seules; 60 millions sont des femmes. L'analyse des biens ménagers indique que dans les pays en développement, les personnes âgées qui vivent seules sont moins bien loties.

31. L'étude a également montré que les ménages où une génération est manquante, c'est-à-dire où des personnes âgées habitent avec des petits-enfants mais sans

enfants, sont chose courante dans beaucoup de pays, en particulier en Afrique et en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans certains pays d'Afrique, des enquêtes répétées montrent que les ménages où manque une génération sont de plus en plus répandus, ce qui s'explique probablement par la progression de l'épidémie de sida, qui a fait augmenter le nombre d'orphelins. Dans plusieurs pays d'Afrique, entre 20 et 25 % des personnes âgées font aujourd'hui partie d'un ménage où manque une génération et, pour les femmes âgées, la proportion est supérieure à 30 % dans certains pays. Les ménages où manque une génération sont en général relativement pauvres.

32. La version de 2005 la planche murale intitulée « Population Ageing » a été mise au point et sera publiée en 2005; elle permettra de faire connaître beaucoup d'aspects de la question du vieillissement. Elle présente, pour 228 pays ou zones et pour les différentes régions du monde, des données comparables telles que le nombre et la proportion de personnes âgées, la proportion d'hommes et de femmes âgés qui sont mariés, qui vivent seuls ou qui travaillent, la répartition hommes-femmes des personnes âgées de plus de 60 ans et de plus de 80 ans, le ratio de dépendance économique des personnes âgées, l'âge de la retraite obligatoire pour les hommes et les femmes et l'espérance de vie à 60 ans pour les hommes et les femmes. La version de 2005 est une mise à jour de celle de 2002⁵ et présente en outre des données sur le pourcentage de personnes âgées qui vivent seules.

33. La planche murale montre que comme les femmes ont presque partout une espérance de vie plus longue que celle des hommes, elles sont majoritaires parmi les personnes âgées. Malgré un accroissement remarquable de la longévité dans la plupart des pays, de grandes différences subsistent, d'un pays à l'autre, en ce qui concerne l'espérance de vie des personnes âgées. La planche murale montre aussi que la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans est actuellement beaucoup plus élevée dans les pays développés que dans les pays en développement, mais que ceux-ci connaissent un vieillissement plus rapide et que pour eux, le passage d'une population jeune à une population vieille sera moins étalé dans le temps. Entre 2000 et 2050, dans la plupart des pays, le ratio de dépendance économique des personnes âgées, c'est-à-dire le ratio actifs/personnes âgées, diminuera considérablement.

VII. Population et développement

34. Le rapport intitulé *The impact of AIDS*⁶, publié en 2004, a sensibilisé les gouvernements et les organisations non gouvernementales à beaucoup des conséquences du sida. Il décrit les conséquences démographiques, sociales et économiques de l'épidémie dans les pays en développement, en particulier en Afrique subsaharienne. Le sida a des effets très lourds sur les ménages, qui sont les premières unités touchées par la maladie. Le décès du soutien de famille entraîne souvent l'appauvrissement du ménage. Le VIH/sida a provoqué une explosion du nombre d'orphelins dans les pays gravement touchés. Les orphelins sont souvent accueillis par des membres de leur famille, mais vu l'augmentation rapide du nombre d'orphelins, le système traditionnel qui veut que la famille élargie vienne à la rescousse risque de ne plus suffire. Dans la plupart des pays les plus touchés, l'épidémie fait augmenter les coûts des sociétés et baisser leur productivité, aggrave l'insécurité alimentaire, submerge des systèmes de santé déjà insuffisants et réduit dangereusement le nombre d'enseignants qualifiés. Dans l'ensemble, l'étude indique

que les effets du VIH/sida sur le développement socioéconomique devraient s'aggraver dans les années qui viennent.

35. La quatrième version de la base de données sur la population, les ressources, l'environnement et le développement a été mise au point. Intitulée *PRED Bank 2004*, elle contient des indicateurs tirés de la révision de 2002 des estimations et projections démographiques mondiales et de l'édition de 2003 de *National Population Policies*, deux produits de la Division de la population, ainsi que des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux établis par l'ONU et d'autres organisations internationales. Outre des données mises à jour, *PRED Bank 2004* comprend de nouveaux indicateurs tels que le taux d'alphabétisation des jeunes adultes et des indicateurs révisés tels que le taux de scolarisation. L'interface utilisateurs a été améliorée et la base de données est disponible sur CD-ROM; une version Web de la base et de l'interface utilisateurs est en cours de mise au point.

36. Un rapport intitulé *National Trends in Population, Resources, Environment and Development: Country Profiles* est en cours d'élaboration. La version précédente, qui datait de 1997, sera mise à jour et enrichie. Pour chaque pays, il sera présenté une série d'indicateurs chronologiques relatifs aux tendances démographiques et aux politiques adoptées en la matière, à la main-d'œuvre, à l'enseignement, au développement économique et social, à l'utilisation du territoire et à la consommation d'eau et d'énergie. Les données seront tirées de la base de données *PRED Bank 2004*.

VIII. Suivi, coordination et diffusion de l'information sur la population

A. Suivi des tendances démographiques et des politiques en matière de population

37. En 2004, la Division de la population a élaboré son rapport annuel de suivi à l'intention de la Commission de la population et du développement. Dans sa décision 2004/1, la Commission a décidé que le thème de sa trente-huitième session (2005) serait « Population, développement et VIH/sida, et leur rapport avec la pauvreté ». Le rapport présente des informations récentes sur le VIH/sida, ses déterminants biologiques, sociaux et autres, ses effets sur la mortalité, la croissance démographique et la proportion d'orphelins, ses liens avec les migrations et la mobilité géographique, ses interactions avec la fécondité et les comportements sexuels, les politiques nationales, la prévention, le traitement et les soins, et le rapport avec le développement et la pauvreté.

B. Sites Web sur la population

1. Site Web de la Division de la population (<www.unpopulation.org>)

38. En 2004, la Division de la population a continué à mettre à jour et à étoffer son site Web pour que les gouvernements et la société civile aient accès en temps voulu à l'information sur la population. Ce site offre notamment des renseignements sur les travaux de recherche récemment publiés par la Division, qui sont reproduits dans leur intégralité ou en partie, et présente des extraits d'autres documents, les

principaux résultats de la recherche, les comptes rendus de réunions et des planches murales. Parmi les nouveaux éléments que l'on y trouve figurent des rapports sur les projections démographiques mondiales, les objectifs du Millénaire pour le développement et les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement⁷, le VIH/sida, les migrations internationales, la fécondité et les politiques en matière de population. On peut aussi y consulter les documents de la Commission de la population et du développement.

2. Réseau d'information en matière de population (<www.popin.org>)

39. Le Réseau d'information en matière de population (POPIN) complète le site Web de la Division de la population et permet lui aussi de consulter facilement et rapidement l'information relative à la population. Il constitue un portail permettant d'accéder à la mine d'informations et de données sur la population disponibles dans tout le système des Nations Unies. Le site est constamment mis à jour et amélioré de sorte que les liaisons interrompues soient promptement rétablies et que les nouvelles informations sur la population offertes sur les sites Web de l'ONU, des institutions spécialisées et des programmes des Nations Unies y soient également affichés sans retard. L'analyse des registres du serveur du Réseau montre que celui-ci constitue un important moyen de diffusion de l'information sur la population produite par l'ONU, le nombre de pages consultées chaque année dépassant le demi-million.

IX. Coopération technique

40. La Division de la population a poursuivi ses activités de coopération technique. Pour créer un effet de synergie entre ses travaux analytiques et ses activités de coopération technique, elle a par exemple mis en place un système d'avis par courriel qui lui permet d'avertir automatiquement les abonnés quand une nouvelle publication paraît. Ce service compte actuellement 1 000 abonnés représentant entre autres plus de 70 pays en développement. Les activités de production et de diffusion dans les pays en développement de *MORTPAK for Windows*, son progiciel d'estimations démographiques, se sont également poursuivies dans le cadre du programme de coopération technique, de même que les travaux relatifs à la base de données *PRED Bank*. La Division communique aussi régulièrement des informations sur ses activités et produits qui présentent un intérêt particulier pour les pays en développement aux abonnés d'autres services électroniques, de sorte à toucher un public plus large.

Notes

¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente E.04.XIII.12.

² Publication des Nations Unies, numéro de vente E.03.XIII.6 et F.03.XIII.7 (vol. I et II).

³ Publication des Nations Unies, numéro de vente E.04.XIII.6.

⁴ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.04.XIII.3.

⁵ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.02.XIII.2.

⁶ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.04.XIII.7.

⁷ *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

Annexe

Publications, actes de réunions de groupes d'experts et autres documents établis par la Division de la population en 2003

Réunions de groupes d'experts

Troisième Réunion de coordination sur les migrations internationales, 27 et 28 octobre 2004, New York.

Séminaire sur l'importance des questions de population pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, 17-19 novembre 2004, New York.

Études et travaux de recherche

World Population Monitoring 2002: Reproductive Rights and Reproductive Health, ST/ESA/SER.A/215 (numéro de vente E.02.XIII.14).

Partnership and Reproductive Behaviour in Low-Fertility Countries, ST/ESA/SER.A/221.

The Impact of AIDS, ST/ESA/SER.A/229 (numéro de vente E.04.XIII.7).

World Populations Policies 2003, ST/ESA/SER.A/230 (numéro de vente E.04.XIII.3).

World Population Prospects: The 2002 Revision. vol. III, Analytical Report, ST/ESA/SER.A/233.

Examen et évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, ST/ESA/SER.A/235.

World Population to 2300, ST/ESA/SER.A/236.

World Fertility Report, 2003, ESA/P/WP.189.

World Urbanization Prospects: The 2003 Revision: Data Tables and Highlights, ESA/P/WP.190.

Deuxième Réunion de coordination sur les migrations internationales, ESA/P/WP.191.

Planches murales

World Contraceptive Use, 2003, ST/ESA/SER.A/227 (numéro de vente E.04.XIII.2).

Urban and Rural Areas, 2003, ST/ESA/SER.A/231 (numéro de vente E.04.XIII.4).

Urban Agglomerations, 2003, ST/ESA/SER.A/232 (numéro de vente E.04.XIII.5).

Publications périodiques

Population Newsletter, n° 76 (décembre 2003).

Population Newsletter, n° 77 (juin 2004).
